

Le 12 mars 2002

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30, TRACÉ NORD

Madame, Monsieur,

Étant résidant de St-Constant depuis plus de 30 ans, j'entends parler de la construction de cette autoroute depuis mon arrivée. Nous avons cru cela possible pendant de nombreuses années mais, au fil des ans et devant l'inaction des gouvernements, ce projet d'autoroute est devenu complètement désuet et irréalisable. Ce tracé dont les terrains ont été expropriés, n'est plus du tout conforme aux besoins de la population.

Depuis mon arrivée, j'ai pu suivre l'évolution de ma ville et celle des villes environnantes. Les critères qui orientaient le choix des nouveaux arrivants étaient toujours les mêmes soient la qualité de vie pour les jeunes et un environnement sain.

Advenant une **MÉGA** autoroute en plein centre urbain, c'est toute une population qui est pris en otage par des travaux routiers qui dureront entre 3 et 5 ans, plusieurs millions de dollars qui seront investis inutilement, des émanations de gaz toxiques de plus de 2,000,000 de camions et tous les désagréments pour les résidants et les détournements que devront subir les utilisateurs.

J'utilise présentement la route 132 pour me rendre à mon travail. J'anticipe déjà ce que seront tous ces mois et ces années alors qu'il serait tellement plus logique d'exproprier quelques lopins de terre afin de construire cette Autoroute 30 plus au SUD.

La route 132 unit nos municipalités et elle est devenue un excellent boulevard commercial. Il serait bon de lui conserver la vocation qu'elle s'est elle-même donnée depuis de nombreuses années.

Par cette lettre, je revendique le droit à un environnement sain, à une qualité de vie que nous avons acquis lors de l'achat de nos maisons et à un projet moins coûteux que les 178M\$ que nous devons payer, nous Peuple Québécois.

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous porterez à cette lettre.

Justin Vesina / Z PL GRATTAN (CONDIC) /
Josée Hébert